



## Charte Camp 2024



*Quelques règles pour le bon déroulement du camp*

1. Je participe à toutes les activités musicales et extra-musicales prévues.
2. Je ne quitte pas la colonie **sans en avertir directement la responsable de camp**, Delphine Paratte.
3. Je suis responsable de mon instrument et de mon matériel musical (*lutrin, partitions, crayons, etc.*) et je range tout dans mon coffre et/ou dans mon sac après chaque répétition.
4. Je suis attentif (ive) à respecter tous les horaires.
5. Je coche la case qui me concerne :
  - J'ai moins de 16 ans** le 6 juillet 2024 donc je ne consomme **pas d'alcool**.
  - J'ai 16 ans révolus** le 6 juillet 2024 **cependant mes parents ne m'autorise pas** à consommer des boissons alcoolisées selon les 2 règles ci-dessous.
  - J'ai entre 16 et 17 ans** le 6 juillet 2024 donc, si mes parents y consentent, et seulement après les répétitions quotidiennes, je peux consommer **uniquement de la bière, du vin ou du cidre selon la loi en vigueur** et avec une grande modération. **Je ne consommerai de l'alcool qu'au réfectoire principal et en présence des responsables.**
  - J'ai 18 ans révolus et plus le 6 juillet 2024** donc je suis majeur et responsable ! J'ai l'autorisation de consommer de l'alcool et ce avec beaucoup de modération, et **seulement après les répétitions quotidiennes**. Je veille à rester un modèle correct pour les plus jeunes. Je ne les incite pas à boire et je ne leur donne pas d'alcool. **Je ne consommerai de l'alcool qu'au réfectoire principal** et en présence des responsables.
6. **Peu importe mon âge, je n'apporte pas d'alcool au camp.** J'aurai la possibilité d'acheter quelques boissons non alcoolisées au « petit kiosque » mis en place par les responsables du camp et ouvert à certaines périodes de la journée uniquement. Je pourrai également y acheter quelques friandises. Pour ce qui est de l'achat d'alcool, si le point 5 ci-dessus me le permet, j'aurai la possibilité de me rendre au magasin du village avec un responsable afin d'y acheter, de manière raisonnable, ce dont j'ai le droit.
7. Je ne consomme pas de drogue ni d'autres substances illicites.
8. Si je suis sorti(e) de l'école obligatoire et que je fume des cigarettes, je m'engage à le faire uniquement à l'endroit prévu à cet effet. Je veillerai à ne pas laisser traîner mes mégots.
9. Je jette mes détritrus à la poubelle.

10. Je maintiens les locaux et les extérieurs propres.
11. Ma chambre et mes affaires personnelles seront constamment rangées correctement. Mes vêtements resteront rangés dans ma valise ou dans les étagères prévues à cet effet, mon linge sale ne trainera pas partout dans la chambre et je m'engage à aérer régulièrement la pièce.
12. Mon lit restera accessible durant toute la durée du camp. Mon matelas sera protégé **obligatoirement par le drap housse que j'aurai apporté**, tout comme **mon coussin le sera par la taie d'oreiller que je sortirai de ma valise**.
13. Je participe avec bonne humeur et efficacité aux différentes corvées selon le tournus.
14. Je m'adresse directement à la responsable de camp, Delphine Paratte, en cas de problème ou de bêtise.
15. Je coche la case **qui me concerne au 6 juillet 2024** :
  - Je suis né(e) en 2014, 2015 ou 2016** je m'engage de ce fait à être dans mon lit **au plus tard à 21h15** et à respecter le sommeil de chacun.
  - Je suis né(e) en 2011, 2012 ou 2013**, je m'engage donc à être dans mon lit **au plus tard à 21h45** et à respecter le sommeil de chacun.
  - Je suis né(e) en 2008, 2009 ou 2010 (et je n'ai pas encore terminé l'école obligatoire)**, je m'engage de ce fait à être dans ma chambre à **22h15 au plus tard** et à respecter le sommeil de chacun.
  - J'ai terminé ma scolarité obligatoire et suis né(e) en 2007, 2008 ou 2009** je m'engage de ce fait à être dans ma chambre à **23h30** au plus tard et à respecter le sommeil de chacun.
  - Je suis né(e) en 2006 mais je n'ai pas encore 18 ans révolus (le premier jour du camp soit le 6 juillet 2024)**, je m'engage donc à être dans ma chambre **au plus tard à 23h30** et à respecter le sommeil de chacun.
  - J'ai 18 ans révolus (le jour du début camp, soit le 6 juillet 2024) et plus**, je suis majeur(e) et responsable et je veille à avoir un nombre d'heures de sommeil suffisant et à respecter le sommeil de chacun.
16. **Dans les dortoirs/chambres :**
  - Je respecte le sommeil des autres (*soir et matin*).
  - Je respecte la séparation filles-garçons (**non négociable !**).
  - Je ne consomme ni nourriture ni boisson (*sauf eau*).
  - Je contribue à maintenir l'ordre et **range toutes mes affaires** correctement **tout au long de la semaine** comme mentionné ci-dessus.
  - Je veille à mon hygiène personnelle.
17. Je suis responsable des éventuels dégâts causés dans les bâtiments loués ainsi qu'aux instruments des autres musiciennes et musiciens et à mon instrument et je devrai, le cas échéant, financer la remise en état.
18. Je ne me mettrai pas en danger ni ne mettrai autrui en danger comme cela peut l'être en s'asseyant sur le bord d'une fenêtre ou en empruntant les escaliers de secours.

19. J'ai droit à mon téléphone portable selon les règles établies durant la semaine de camp (***dans tous les cas, interdit durant toutes les répétitions, les animations, les repas et le temps de repos nocturne***). Je m'engage à ne pas publier de photo ou vidéo d'autrui sans leur accord préalable. Je m'engage également à ne pas embêter/harcéler via les réseaux sociaux ou des applications telles que WhatsApp les personnes qui m'entourent.
20. Si je ne respecte pas cette charte de camp, **j'encours une sanction pouvant aller jusqu'au renvoi immédiat du camp** sans négociation possible et ce à la charge de mes parents.

Nom & prénom du/de la participant/e : \_\_\_\_\_

Signature du/de la participant/e : \_\_\_\_\_

Nom & prénom du/de la représentant/e légal/e : \_\_\_\_\_

Signature du/de la représentant/e légal/e : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_

**A RETOURNER UNIQUEMENT PAR COURRIER POSTAL\* LES JOURS SUIVANTS L'INSCRIPTION ONLINE MAIS AU PLUS TARD LE 5 MAI 2024 A :**

Delphine Paratte  
Camp FJM  
Route de Montmasson 93  
1633 Marsens

**\* Attention, il n'est plus possible de retourner ce document par envoi électronique, merci d'en prendre bonne note !!!**